

SYNDICAT

« TRANSPORT SUD ESSONNE »

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Comité Syndical

Séance du 28 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin, à vingt heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent Hesse Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués des communes de :

Angerville, Arrancourt, Auvers-Saint-Georges, Boissy-la-Rivière, Boutigny-sur-Essonnes, Chalou-Moulineux, Chauffour-les-Etrechy, Congerville-Thionville, Estouches, Fontaine-la-Rivière, Guilleryval, La-Forêt-le-Roi, Méréville, Mondeville, Monnerville, Pussay, Richarville, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Videlles, Villeconin, Villeneuve-sur-Auvers,

Les délégués des EPCI suivants :

Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, Communauté de Communes du Val d'Essonne,

ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS :

Les délégués des communes de :

Abbeville-la-Rivière (pouvoir de Marie-Claude HEURTEAUX à Laurent HESSE); Boutigny-sur-Essonnes (pouvoir de Isabelle ROQUES à Daniel DENIBAS) ; Fontaine-la-Rivière (pouvoir de Stéphanie CHESNAY à Cédric BONNEFOY) ;

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTÉS :

Les délégués des communes de :

Mauchamps, Boissy-le-Cutté, Sousy-la-Briche.

Nombre de membres du comité syndical

En exercice	:	56
Présents	:	38
Absents	:	18
Absents représentés	:	3
VOTANTS	:	41

Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré la séance ouverte à 20h39.

Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Désigné à l'unanimité Mme SARZAUD, déléguée de la commune d'Auvers-Saint-Georges, secrétaire de séance.

- 1 - Approuve, à l'unanimité, les statuts de syndicat mixte Transport Sud Essonne ;
- 2 - Approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur du syndicat mixte Transport Sud Essonne ;
- 3 - Approuve, à l'unanimité, la convention de délégation de compétences du STIF en matière de services spéciaux de transport ;
- 4 - Approuve, à l'unanimité, le montant de cotisation des membres du syndicat mixte Transport Sud Essonne ;

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à 21 heures 48.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus
sera publié au Recueil des actes administratifs du Syndicat

Fait à Morigny-Champigny
Le 29 juin 2017

Le Président,
Laurent HESSE

